



Gym Rythmic Vitrolles

SAISON 2019/2020

Début d'entraînement : Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser votre enfant devant le gymnase sans vous être assuré de la présence de l'entraîneur et de sa prise en charge par celui-ci. Vous devez l'accompagner jusqu'aux vestiaires et à l'entrée de la salle d'entraînement.

AUTORISATION de SORTIE

Je soussigné (e)

agissant en qualité de représentant de l'enfant mineur :

Nom et prénom :

Date de naissance :

*** l'autorise**

*** ne l'autorise pas**

à quitter seule le gymnase Carpentier ou une autre salle de remplacement, à la fin de l'entraînement et décharge le club Gym Rythmic Vitrolles de toutes responsabilités.

Si je n'autorise pas mon enfant à sortir seule, je m'engage à respecter les heures de sortie, ou j'avertis l'entraîneur et donne le nom de la personne apte à la faire sortir.

Je préviens ma fille qu'elle ne doit en aucun cas sortir du gymnase en attendant la personne qui doit la récupérer

Fait à

le

Signature :

(*) *Rayer la mention inutile*